



Enquête 4 étages à la gaillarderie

À partir de Guill <guillaume.jolivaldt@bbox.fr>

Date Lun 14/04/2025 12:39

À enquete-publique-urbanisme@noisyleroi.fr <enquete-publique-urbanisme@noisyleroi.fr>

 1 pièce jointe (1 Mo)

pièce jointe 1.pdf;

Bonjour veuillez trouver ci-joint ma requête signée

Guillaume Jolivaldt

Tél 0664465919

Un 4^{ème} étage à la Gaillarderie ?

Le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) est un document destiné à régir les droits à construire sur l'ensemble du territoire communal. Le PLU de Noisy-Le-Roi est en cours de révision. La nouvelle version sera applicable pour les 15 prochaines années. La révision d'un PLU se déroule en plusieurs étapes dont une phase consultative qui permet à chacun de nous de communiquer ses observations et désaccords auprès d'un commissaire enquêteur qui devra faire évoluer le PLU pour prendre en compte les avis reçus. Nous sommes actuellement dans cette phase consultative.

Le PLU découpe la commune en zone. Sur Noisy-le-Roi toutes les grandes résidences dont « La Gaillarderie » sont dans la zone UC. Sur la zone UC le nouveau PLU prévoit un désencadrement jusqu'à +10% de l'emprise au sol des constructions principales existantes à la date d'approbation du nouveau PLU et l'augmentation des paramètres structurants du bâti avec le relèvement **jusqu'à 5 niveaux habitables et 16 mètres au point le plus haut.**

En clair le PLU propose d'ajouter un étage à tous les immeubles de la Gaillarderie. Si vous êtes opposé à un 4^{ème} étage à la Gaillarderie, vous devez signaler votre désaccord au commissaire enquêteur. Pour cela vous avez 3 possibilités :

1. Envoyer avant le 21 avril vos observations par mail enquete-publique-urbanisme@noisyleroi.fr
2. Ou, déposer, avant le 21 avril, un courrier adressé au commissaire enquêteur à l'accueil de la mairie, (*accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h*)
3. Ou, rencontrer le commissaire enquêteur en mairie le 22 avril de 14h à 17h.

Un courrier vous est proposé ci-après, vous n'avez plus qu'à signer puis le déposer en mairie. Une même personne peut déposer les courriers de plusieurs personnes : famille, amis noiséens, voisins, etc....

A vous de jouer !

A l'attention du commissaire enquêteur,

Nom, Prénom : *JOLIVALS Guillaume*

Adresse : *Résidence de la Gaillarderie 78590 Noisy le Roi*

Madame, Monsieur,

Je vous adresse ma requête concernant la révision en cours du PLU de Noisy-le-Roi. **Sur la zone UC je m'oppose totalement au désencadrement du nombre de niveaux et à l'augmentation de la hauteur maximale des habitats existants.**

Si les options concernant la zone UC sont in fine maintenues dans le PLU, je demande que le point suivant soit souligné et explicité dans le PLU :

« Toute évolution de la copropriété ne peut aucunement relever d'une décision autre que celles des copropriétaires lors d'une assemblée générale extraordinaire. Ainsi, seuls les copropriétaires auront la capacité de décider à l'unanimité des évolutions de la copropriété que ces évolutions portent sur la hauteur des habitats, sur la taille de l'emprise au sol ou sur le taux d'habitats sociaux ».

Cordialement,

Signature

